

Risques Redéfinis

La Proposition des Membres de l'AFI relative à
l'Apprentissage des Pairs avec les Organismes de
Normalisation Financière sur les Cadres Élargis de Risque



Préface	1
Discussion et Voie à suivre	2
L'importance des Normes Internationales	2
Progrès et Défis	3
Un Rôle Différent pour des Organismes de Normalisation Financière - vers l'Apprentissage des Pairs	3
Un Cadre Élargi de Risque	4
Dialogue avec les Organismes de Normalisation Financière	5
Thèmes Proposés pour Discussion avec les Organismes de Normalisation Financière	5
Prochaines Étapes	6
Annexe	7

Préface

Lors de leur Sommet de novembre 2010 à Séoul, en République de Corée, les Dirigeants du G20 ont fait appel aux « *Organismes internationaux de Normalisation Financière pertinents d'examiner la façon dont ils peuvent contribuer davantage à la promotion de l'inclusion financière, conformément à leurs mandats.* »

Depuis lors, des mesures concrètes ont été prises pour faire avancer un dialogue ciblé sur l'Inclusion Financière (FI) avec les Organismes de Normalisation Financière. L'Avocate Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Finance Inclusive pour le Développement (UNSGSA), Sa Majesté la Reine Máxima des Pays-Bas, a convoqué des réunions des Organismes de Normalisation Financière en vue de catalyser le dialogue sur des questions spécifiques aux mandats de chacun des Organismes de Normalisation Financière et la collaboration avec des pays émergents et en développement. Le Partenariat Mondial pour l'Inclusion Financière (GPFI) a travaillé davantage sur l'inclusion financière avec les Organismes de Normalisation Financière dans le but d'exploiter l'influence du G20 pour s'assurer que l'environnement réglementaire mondial soutient les décideurs nationaux dans la promotion de l'innovation en matière d'inclusion financière. Tous les Organismes de Normalisation Financière ont lancé des initiatives spécifiques visant à revoir le rôle de l'inclusion financière en vertu de leurs mandats respectifs.

On reconnaît généralement la diversité des services et produits d'Inclusion Financière et de leurs prestataires, ainsi qu'un éventuel impact négatif sur l'Inclusion Financière si les normes détaillées sont prescrites. Les Organismes de Normalisation Financière ont préconisé l'adoption d'une approche fondée sur le risque, ou la proportionnalité, dans l'application des normes internationales sur l'Inclusion Financière proportionnellement à leurs risques. Malgré cette approche raisonnable, parvenir à un équilibre pragmatique entre les mandats traditionnels de sécurité, solidité et intégrité financière, et rendre le système financier plus pertinent et adapté aux besoins des citoyens ordinaires grâce à une plus grande inclusion financière demeurent un défi pour les pays en développement et émergents.

Pour relever ce défi, une Table Ronde de Haut Niveau du G24-AFI s'est tenue en vue de promouvoir le dialogue entre les décideurs et d'examiner le rôle des membres de l'AFI et des Organismes de Normalisation Financière dans l'atteinte des objectifs de l'inclusion financière. La présente publication porte sur les points saillants et conclusions de cette Table Ronde.

Discussion et voie à suivre

5e Table Ronde des Décideurs du G24-AFI : les Organismes de Normalisation Financière et l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) en tant que Plateformes d'Apprentissage des Pairs en matière d'Inclusion Financière

La 5e Table Ronde Annuelle des Décideurs a été organisée en marge des réunions de printemps du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale à Washington, le mercredi 17 avril, 2013. La réunion, qui a été co-présidée par Amando Tetangco Jr., Gouverneur de la Bangko Sentral ng Pilipinas et Président du Comité de Pilotage de l'AFI, et Luis Madrazo, Chef de l'Unité des Services Bancaires pour le Développement au Ministère des Finances et du Crédit Public du Mexique, a réuni des représentants de haut niveau de plus de 30 institutions membres du G24 et de l'AFI.

Depuis sa création en 2009, la Table Ronde Annuelle du G24-AFI a joué un rôle important en permettant d'évaluer l'état de l'inclusion financière et en s'assurant que les initiatives mondiales prennent entièrement en compte des perspectives des pays en développement et émergents. Dans ce contexte, le thème de la table ronde de cette année était « les Organismes de Normalisation Financière et l'Alliance pour l'Inclusion Financière en tant que Plateformes d'Apprentissage des Pairs en matière d'Inclusion Financière », qui a été appuyé par un document de travail préparé par le Dr Tarisa Watanagase¹, Ancien Gouverneur de la Bank of Thailand et Associée de l'AFI.



Zeti Akhtar Aziz, Gouverneur de la Banque Centrale de Malaisie

L'Importance des Normes Internationales

Le renforcement et l'application des normes internationales ont été la pierre angulaire des réformes financières lancées dans la foulée de la crise financière mondiale de 2008. Bien que l'objectif de ces normes internationales soit d'améliorer la résilience et l'intégrité des marchés financiers, la façon dont elles sont appliquées peut avoir des conséquences importantes sur les efforts déployés en vue d'atteindre une plus grande inclusion financière. Ces normes déterminent la marge de manœuvre dont dispose les décideurs quand ils cherchent à faciliter des solutions novatrices qui étendent la portée des services financiers formels aux ménages pauvres et à faible revenu et aux petites entreprises. L'apparition d'un large éventail d'écosystèmes de prestataires de services financiers en évolution rapide et la prolifération des produits et services financiers novateurs ont changé le paysage financier et la nature des risques. Comme le Gouverneur Tetangco Jr. a souligné dans son discours d'ouverture :

« Bien que les normes internationales soient suffisantes pour permettre l'application proportionnelle, elles n'ont pas été élaborées en tenant compte de l'inclusion financière ; ce qui peut conduire les pays à adopter des approches conservatrices qui limitent l'innovation. Les Organismes de Normalisation Financière eux-mêmes doivent, conjointement avec nous, apprendre à gérer les risques émergents et évolutifs liés à l'inclusion financière. »

Dans son allocution d'ouverture, Luis Madrazo a convenu qu'il y a une occasion sans précédent pour atteindre les objectifs de l'inclusion financière grâce aux nouveaux modèles technologiques et commerciaux, seulement si la réglementation est propice et ne constituant pas une barrière. Il est important pour les décideurs d'adopter des approches fondées sur le risque qui ne restreignent pas inutilement l'innovation pour éviter les « conséquences imprévues de l'exclusion des entreprises et des consommateurs du système financier. »

¹ <http://www.afi-global.org/news/2013/4/24/g24-afi-will-seekstrengthen-engagement-sbs-through-peer-peer-approach>

Progrès et défis

Après les discours liminaires des co-présidents, le Dr Watanagase a présenté un aperçu des progrès qu'ont accomplis les Organismes de Normalisation Financière en reconnaissant l'inclusion financière et les défis restant à relever. Les participants ont convenu que, depuis l'appel du G20 lors du Sommet des Dirigeants de Séoul en 2010, les Organismes de Normalisation Financière ont fait des progrès considérables en examinant la façon dont ils peuvent contribuer à l'inclusion financière en conformité avec leurs mandats respectifs, et ont apporté un large soutien aux approches fondées sur le risque.

Par exemple :

- > le Groupe d'Action Financière (GAFI) a publié, et récemment révisé, un document directeur pour accompagner les pays en développement à l'élaboration de nouvelles politiques d'inclusion financière qui sont conformes à son mandat d'intégrité financière ;²
- > le Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire (CBCB) a publié des directives relatives au contrôle des activités de microfinance ;³ et
- > le Groupe Consultatif de Bâle du CBCB a lancé un flux de travail sur l'inclusion financière en février 2013.

Néanmoins, le Dr Watanagase a souligné qu'il existe des risques si l'on demande aux Organismes de Normalisation Financière de continuer à émettre des directives.

Traditionnellement, les normes internationales ont été appliquées au secteur financier formel pour faire face aux conséquences des risques systémiques. L'application de ces mêmes normes aux petits et divers prestataires à faible risque systémique peut avoir des effets contraires si les coûts, avantages et contextes spécifiques de chaque pays ne sont pas pris en compte. Par conséquent, il est important d'adopter une approche prudente quant à la publication de nouvelles directives par des Organismes de Normalisation Financière.



Sanusi Lamido Aminu Sanusi, Gouverneur de la Central Bank of Nigeria

Un Rôle Différent pour les Organismes de Normalisation Financière - vers l'Apprentissage des Pairs

Le Dr Watanagase a proposé une approche alternative à l'approche traditionnelle de publication des directives par des Organismes de Normalisation Financière. Pour les Organismes de Normalisation Financière, promouvoir l'inclusion financière en conformité avec leurs mandats (comme exigé par le G20) implique que le soutien aux plateformes d'apprentissage des pairs pourrait être une approche utile et constructive. De telles plateformes permettent aux autorités d'apprendre mutuellement de leurs diverses expériences dans la promotion de l'inclusion financière, tout en prévenant ou en atténuant la menace sur la stabilité et l'intégrité financières. Compte tenu de leur accès aux informations recueillies grâce aux enquêtes et au dialogue avec leurs membres, les Organismes de Normalisation Financière sont bien placés pour jouer un tel rôle. À titre d'exemple, le Groupe Consultatif de Bâle prévoit de mener une série d'enquêtes sur les pratiques de la finance inclusive cette année ; cela pourrait constituer une occasion précieuse pour utiliser les données d'enquête pour faire progresser l'apprentissage des pairs plutôt que de formuler un nouvel ensemble de directives.

Selon Le Dr Watanagase, le soutien et la participation à l'apprentissage des pairs seraient pleinement conformes aux activités de l'AFI. En tant que réseau d'apprentissage des pairs, l'AFI donne accès à des leçons pratiques provenant des marchés émergents et des pays en développement qui se servent des innovations financières pour promouvoir l'inclusion financière d'une manière appropriée et efficace. Étant donné que de nombreux pays en développement ne sont pas membres des Organismes de Normalisation Financière, l'AFI peut les assister en leur servant de plateforme pour une voix collective dans le partage des informations avec les Organismes de Normalisation Financière. En même temps, l'AFI peut soutenir l'apprentissage des pairs sur les questions qui ne relèvent pas forcément du mandat direct des Organismes de Normalisation Financière, telle que la protection des consommateurs financiers.

2 Directive du GAFI : Mesures de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme et l'Inclusion Financière (2011, Révisée 2013)
<http://www.fatfgafi.org/topics/financialinclusion/documents/revisedguidanceonamlcftandfinancialinclusion.html>

3 Directive du CBCB : Activités de Microfinance et Principes Fondamentaux pour le Contrôle Bancaire Efficace (2010)
<http://www.bis.org/publ/bcbs175.htm>

Un Cadre Élargi de Risque

Après l'exposé du Dr Watanagase, le Gouverneur Sanusi Lamido Sanusi de la Central Bank of Nigeria a animé un débat très enrichissant. Le Dr Daniel Schydrowsky, Surintendant des Banques, des Assurances et des Fonds de Pension Privés du Pérou, et le Dr Zeti Akhtar Aziz, Gouverneur de la Banque Centrale de Malaisie, y ont apporté les principales contributions.

Au cours des dernières années, l'importance de l'inclusion financière est devenue de plus en plus reconnue comme élément essentiel au développement économique. À la lumière de cette évolution, les deux intervenants ont convenu qu'il y a un élan croissant permettant aux pays de poursuivre activement les mesures et politiques qui favorisent une plus grande inclusion financière et qui protègent les personnes vulnérables contre l'exploitation dans le secteur informel.

En même temps, des préoccupations ont été soulevées quant aux possibles conséquences négatives des approches de réglementation financière plus inclusives. Toutefois, le Surintendant Schydrowsky a souligné que l'échelle relativement modeste des initiatives d'inclusion financière atténue les risques de stabilité et d'intégrité du système financier :

Comme il a dit : « Une infection du système financier ne se fera pas à travers l'inclusion financière. »

La Gouverneur Zeti Akhtar Aziz a souligné la nécessité pour les régulateurs de prendre en compte les risques posés par l'exclusion financière, faisant valoir que les problèmes potentiels des politiques inclusives ne peuvent pas être significatifs par rapport à l'impact socio-économique négatif de l'exclusion. De même, elle a noté que la stabilité financière est plus susceptible d'être compromise par le surendettement et la montée du « système bancaire parallèle » à la suite du retrait des consommateurs du secteur bancaire réglementé que par des efforts d'inclusion.

Les participants ont unanimement reconnu le défi permanent de fournir l'accès à 60 % de la population adulte mondiale (2,5 milliards d'adultes) qui n'est pas encore bancarisée⁴. En s'efforçant de relever ce défi, il est important d'être conscient des conséquences imprévues qui peuvent survenir lorsque les pays cherchent à se conformer aux normes internationales. Mahmoud Mohieldin, l'Envoyé Spécial du Président de la Banque Mondiale, a souligné que c'est à la fois l'interprétation et l'application plutôt que les normes elles-mêmes qui sont importantes. Le Gouverneur Tetangco Jr. a convenu que l'application différenciée des normes par les régulateurs est nécessaire pour tenir compte des contextes nationaux et permettre l'innovation.

⁴ Les estimations tirées de la base de données mondiale « Findex » de la Banque Mondiale.

De nombreux participants ont estimé que de nouveaux modèles technologiques et commerciaux permettent la réalisation de grands progrès, les services financiers mobiles ayant un potentiel unique. Un milliard de personnes qui ont des téléphones portables n'ont pas de comptes bancaires, et des exemples tels que le Kenya et la Tanzanie illustrent les possibilités qui existent lorsqu'il y a le leadership et la collaboration entre les secteurs public et privé. Toutefois, les participants ont noté que les régulateurs, en facilitant ces innovations indispensables, devraient éviter les approches trop conventionnelles de peur de ne pas violer les normes internationales.

À la lumière de ces défis d'équilibrer les préoccupations légitimes de stabilité et d'intégrité avec l'impératif de lutter contre l'exclusion financière, les participants ont suggéré la mise au point d'un cadre élargi de risque qui :

- > reconnaîtrait le risque systémique relativement faible des produits bancaires de base destinés aux consommateurs les plus pauvres ;
- > reconnaîtrait le risque relatif à la stabilité socio-économique pouvant être causée par l'exclusion financière ;
- > prendrait pleinement en compte les conséquences négatives du surendettement et l'importance des mesures appropriées de protection des consommateurs ; et
- > reconnaîtrait les risques de migration vers des secteurs moins intégrés du système bancaire.

Le Gouverneur Sanusi a suggéré que ce cadre élargi de risque pourrait servir de base conceptuelle pour l'élaboration des normes plus larges en matière d'inclusion financière, qui aideraient les membres de l'AFI dans la définition des priorités. De telles normes pourraient être formulées dans les domaines d'action définis en vertu de la Déclaration de Maya : à savoir, la création d'un environnement favorable aux nouvelles technologies, la mise en œuvre d'un cadre réglementaire proportionnel, l'intégration de la protection et l'autonomisation du consommateur et l'utilisation des données pour l'élaboration des politiques avisées.



Amar Bhattacharya, Directeur, Secrétariat du G24

Dialogue avec les Organismes de Normalisation Financière

Les participants à la Table Ronde ont pleinement convenu que l'engagement des Organismes de Normalisation Financière vis-à-vis de l'apprentissage des pairs, tel que proposé par le Dr Watanagase, est préférable par rapport à la publication de nouvelles directives. Les pays, qui ont fait des progrès significatifs tels que le Mexique, le Nigeria, les Philippines et la Tanzanie, ont souligné le rôle important de l'apprentissage des pairs dans l'élaboration des stratégies appropriées. Compte tenu de l'échelle et de l'importance relative de l'inclusion financière dans les pays en développement et émergents, ainsi que des conséquences socio-économiques néfastes de l'exclusion financière, les participants se sont entendus sur la valeur d'une plate-forme d'apprentissage des pairs pour favoriser le dialogue avec les Organismes de Normalisation Financière et parvenir à un consensus sur les risques. Le Gouverneur Sanusi a résumé le débat en soulignant que le dialogue avec des Organismes de Normalisation Financière est la première étape vers un partenariat mondial significatif fondé sur l'inclusion financière.

Les participants ont également convenu la nécessité de formaliser les termes de collaboration avec les Organismes de Normalisation Financière afin d'avoir un plus grand impact. Certains membres du G24 et de l'AFI sont déjà membres des Organismes de Normalisation Financière et ont été invités à user de leur place pour mettre en avant les perspectives des pays en développement et émergents. En outre, comme le Gouverneur Benno Ndulu de la Bank of Tanzania a fait remarquer que l'AFI a un rôle représentatif important à jouer pour le compte des pays membres qui ne sont pas encore membres des Organismes de Normalisation Financière. De nombreux participants ont été d'accord avec la Gouverneur Zeti Akhtar Aziz quand elle a dit qu'il était nécessaire de poursuivre cette collaboration de manière structurée et de mettre en place une équipe ou un groupe de travail afin de s'assurer de l'efficacité de cette collaboration avec les Organismes de Normalisation Financière. À cet égard, les participants se sont mis d'accord avec Amar Bhattacharya, Directeur du Secrétariat du G24, sur sa proposition selon laquelle l'apprentissage des pairs le plus productif ne se ferait pas avec les Organismes de Normalisation Financière de façon individuelle, mais plutôt avec l'ensemble des Organismes de Normalisation Financière. Une approche standard est ainsi nécessaire pour soutenir l'approfondissement de cette collaboration.

Thèmes Proposés pour la Discussion avec les Organismes de Normalisation Financière

Les participants ont examiné en détail les thèmes sur lesquels reposera le dialogue avec les Organismes de Normalisation Financière. **La protection des consommateurs financiers** a été considérée comme une priorité particulière depuis qu'il s'agit d'une question transversale pertinente pour les mandats de nombreux Organismes de Normalisation Financière, d'un objectif de nombreux engagements en vertu de la Déclaration de Maya, et d'un domaine dans lequel les membres de l'AFI ont une expérience particulière. De même, de nombreux participants ont identifié le développement des **systèmes de paiement** comme une base importante pour les efforts d'inclusion financière où l'équilibre approprié est nécessaire pour faciliter l'innovation. En outre, les participants ont appuyé une proposition pour **l'établissement d'un cadre de risque** qui prend convenablement en compte les risques de l'exclusion financière pouvant résulter de l'adoption des approches réglementaires rigides.

Encore une fois, il s'agit d'un domaine dans lequel la Déclaration de Maya, considérée par de nombreux participants comme ayant un rôle important dans la réalisation d'une plus grande inclusion financière, constitue un cadre utile de départ



Daniel Schydrowsky, Surintendant, SBS du Pérou

Prochaines étapes

Lors d'une discussion sur les prochaines étapes, les participants se sont entendus sur la valeur d'approfondir la collaboration avec les Organismes de Normalisation Financière et d'établir une structure plus systématique pour y arriver. Comme l'a souligné le Gouverneur Tetangco Jr. dans ses remarques sommaires :

« Il existe un argument convaincant en faveur de l'apprentissage mutuel entre l'AFI et les Organismes de Normalisation Financière. Au début, le produit final peut être le partage des informations et un soutien consultatif, au lieu de la publication effective de plus de directives ».

Dans une discussion portant sur d'autres mesures à prendre dans l'année à venir, les participants ont proposé plusieurs plateformes en vue de veiller à un dialogue plus systématique avec les Organismes de Normalisation Financière, y compris :

- > une réunion annuelle entre le Comité de Pilotage de l'AFI et les Organismes de Normalisation Financière pour renforcer les relations de travail et s'informer mutuellement de l'orientation et des plans futurs ;
- > des contacts réguliers avec les Organismes de Normalisation Financière au niveau du secrétariat ; et
- > des réunions ou des groupes de travail conjoints sur des thèmes spécifiques, tels que le travail du CBCB et du CSPR sur les nouveaux produits de paiement et le contrôle.

Le partage d'informations à travers les sites Web de l'AFI et des Organismes de Normalisation Financière pourrait également contribuer à l'amélioration de l'apprentissage des pairs. Afin de faciliter cet apprentissage sur la façon dont les différents pays gèrent les risques de stabilité et d'intégrité associés aux divers produits et services d'inclusion financière, les éléments suivants doivent être pris en compte :

- > les informations et les données doivent être organisées de manière conviviale, plutôt que d'être chargées en tant qu'informations brutes résultant des enquêtes, et les renseignements pourraient peut-être être catégorisés selon le principe ou la recommandation de chacune des normes.
- > étant donné que les pratiques d'un pays sont déterminées par son contexte spécifique, les informations contextuelles connexes seront très utiles.
- > afin de s'assurer de l'efficacité de l'apprentissage des pairs, les visiteurs des sites Web doivent être encouragés à publier leurs opinions, questions et commentaires.
- > étant donné que les pays en développement et émergents ont beaucoup plus d'expériences que les pays développés en ce qui concerne les questions d'inclusion financière, ils devraient être suffisamment représentés dans les enquêtes des Organismes de

Normalisation Financière, et leurs opinions devraient être reflétées de façon adéquate dans le travail et bases de données des Organismes de Normalisation Financière en vue de s'assurer de la pertinence de ces réservoirs d'informations.

Les membres du G24 et de l'AFI ont également exprimé leur soutien pour le développement d'un cadre global de risque. Un tel cadre devrait inclure les risques des produits bancaires de base, les risques de stabilité socio-économique qui peuvent être causés par l'exclusion financière, les risques du surendettement et la reconnaissance de la protection du consommateur, et les risques de la migration vers des secteurs moins intégrés du système bancaire. Comme le Gouverneur Sanusi a souligné, la Déclaration de Maya constitue un cadre de base pour guider ces efforts.

Les participants ont convenu que les événements de l'AFI en 2013 - le Séminaire de Haut Niveau sur les « Perspectives des pays en Développement et Développés sur l'Inclusion Financière » à Francfort (28 juin), et le Forum Mondial sur les Politiques d'Inclusion Financière à Kuala Lumpur (du 10 au 12 septembre) - présentent des occasions idéales pour inviter des Organismes de Normalisation Financière à participer et à discuter des moyens d'approfondir le dialogue sur l'apprentissage des pairs et un cadre de risque plus large. Comme le Directeur Exécutif de l'AFI Alfred Hannig a noté en conclusion :

« Nous avons un mandat de ce groupe pour faire avancer ce dialogue avec les Organismes de Normalisation Financière et je suis confiant que nous le ferons en collaboration avec le G24 dans les prochains mois. Les discussions passionnantes et enrichissantes engagées jusqu'alors ont déjà montré l'énorme potentiel de l'apprentissage des pairs dans ce domaine ».



Amando Tetangco Jr., Gouverneur, Bangko Sentral ng Pilipinas et Luis Madrazo, Chef de la Cellule des Services Bancaires pour le Développement, Ministère des Finances et du Crédit Public du Mexique

Annexe : Participants à la 5e Table Ronde des Décideurs du G24 / AFI Fonds Monétaire International, Washington DC, 17 avril 2013

	Nom de l'Institution	Prénom	Nom	Titre
1	Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI)	Alfred	Hannig	Directeur Exécutif
2	Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI)	Anziz	Attoumane	Directeur, Politiques d'Inclusion Financière
3	Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI)	Efoe	Koudadjey	Conseiller au Directeur Exécutif
4	Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI)	Peter	Foster	Directeur Principal des Communications
5	Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI)	Robin	Newnham	Coordonnateur de l'AFI chargé du GPFI du G20
6	Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI)	Sung-Ah	Lee	Directrice - Stratégie, Évaluation et Partenariats
7	Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI)	Tarisa	Watanagase	Ancien Gouverneur de la Bank of Thailand / Associée de l'AFI
8	Bangko Sentral ng Pilipinas	Amando M.	Tetangco, Jr.	Gouverneur et Président du Conseil Monétaire
9	Bangko Sentral ng Pilipinas	Diwa C.	Guinigundo	Vice-Gouverneur, Secteur de la Stabilité Monétaire
10	Bangko Sentral ng Pilipinas	Edna	Villa	Directrice Générale, Bureau du Gouverneur
11	Bangko Sentral ng Pilipinas	Rochelle	Tomas	Agent de la Banque, Défense de la Finance Inclusive
12	Bangko Sentral ng Pilipinas	Thomas Benjamin B.	Marcelo	Directeur, Service des Relations Internationales
13	Bank Indonesia	Agusman		Directeur de la Recherche et de la Réglementation Bancaires
14	Banque Centrale de Malaisie	Alle	Ng	Directeur Adjoint
15	Banque Centrale de Malaisie	Tan Sri Dato 'Zeti	Akhtar Aziz	Gouverneur
16	Banque Centrale de Malaisie	Zarina Zainal	Abidin	Conseiller Principal du Directeur Exécutif
17	Bank of Sierra Leone	Eugene Emile Thomas	Caulker	Directeur, Service de la Recherche
18	Bank of Sierra Leone	Ibrahim Khalil	Lamin	Directeur, Développement des Marchés Financiers
19	Bank of Sierra Leone	Sheku	Sesay	Gouverneur et Président du Conseil d'Administration
20	Bank of Tanzania	Benno	Ndulu	Gouverneur
21	Bank of Tanzania	Kennedy	Komba	Conseiller, Systèmes Nationaux de Paiement
22	Bank of Tanzania	Msfari David	Nampesya	Assistant Privé du Gouverneur
23	Banque de la République du Burundi	Melchior	Wagara	Premier Vice-Gouverneur
24	Bank of Zambia	Michael	Gondwe	Gouverneur
25	Fondation Bill & Melinda Gates	Sacha	Polverini	Responsable Principal chargé des Programmes
26	Banque Centrale du Brésil	Wagner	Guerra	Conseiller pour les Affaires Internationales et le Bureau de Gestion des Risques
27	Ministère des Finances et du Crédit Public du Mexique	Luis	Madrazo	Chef de la Cellule des Services Bancaires pour le Développement
28	Central Bank of Nigeria	Sadiq	Usman	Assistant Spécial, Développement Économique
29	Central Bank of Nigeria	Sanusi Lamido Aminu	Sanusi	Gouverneur
30	Banque Centrale du Sri Lanka	Puwakdandawe Nandalal	Weerasinghe	Vice-Gouverneur
31	Central Bank Trinidad & Tobago	Reshma	Mahabir	Économiste principal
32	Central Bank Trinidad & Tobago	Alvin David	Hilaire	Économiste en chef et Directeur de la Recherche

Annexe continué

Nom de l'Institution	Prénom	Nom	Titre
33 Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Bwaki	Kwassi	Directeur, Systèmes de Paiement
34 Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Oumar Tatam	Ly	Conseiller Spécial du Gouverneur
35 Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Jean-Baptiste	Aman	Directeur National pour la Côte d'Ivoire
36 Ambassade de l'Australie à Washington DC	Frederic	Jeanjean	Responsable des Politiques
37 Ambassade du Sri Lanka à Washington DC	Bandula	Somasiri	Ministère (Commerce)
38 Ambassade du Sri Lanka à Washington DC	Esala	Weerakoon	Chef Adjoint de Mission
39 G24	Amar	Bhattacharya	Directeur
40 Fonds Monétaire International (FMI)	Xiaoping	LI	Conseiller au Directeur Exécutif
41 Fonds Monétaire International (FMI)	KD	Ranasinghe	Suppléant du Directeur Exécutif
42 Fonds Monétaire International (FMI)	Maya	Choueiri	Conseillère Principale
43 Fonds Monétaire International (FMI)	Beamarso	Lischesky	Conseiller, OED
44 Fonds Monétaire International (FMI)	Alphen	Chang	Conseiller, OEDSI
45 Ministère de l'Industrie de la Côte d'Ivoire	Jean Claude	Brou	Ministre
46 Ministère de l'Économie du Gabon	Justino Juclika	Lekogo	Directeur du Département Économique
47 Ministère de l'Économie du Gabon	Mombo	C.	Responsable des Études
48 Ministère des Finances et de la Planification de la Sierra Leone	Mabinty	Daramy	Vice-ministre des Finances et du Développement Économique
49 Ministère des Finances et de la Planification du Sri Lanka	BMS	Batagoda	Secrétaire Adjoint au Trésor
50 Ministère des Finances et de l'Économie de la Trinité-et-Tobago	Tashay	Francis	Économiste
51 Ministère de la Coopération Internationale de l'Égypte	Ingénieur Mohamed	Hammam	Adjoint du Ministre chargé des Organisations Internationales
52 Assemblée Nationale du Nigeria	Haruna	Many	Député de l'Assemblée Nationale
53 National Revenue Authority, Sierra Leone	Philip M.	Kargbo	Directeur de la Surveillance, de la Recherche et de la Planification
54 Palestinian Monetary Authority	Jihad	Al-Wazir	Gouverneur
55 Ambassade des Philippines	Lilibeth	Almonte-Arbez	Deuxième Secrétaire, Consul économique
56 Reserve Bank of Malawi	Naomi	Ngwira	Vice-gouverneur
57 Reserve Bank of Malawi	Esther	Machado	Directrice Intérimaire, Middle Office
58 South Africa Reserve Bank	Daniel	Bradlow	Chef des Relations Économiques Internationales et du Département des Politiques (IERP)
59 Superintendencia de Banca, Seguros y AFP de Peru	Daniel	Schydrowsky	Surintendant
60 Superintendencia de Banca, Seguros y AFP de Peru	Narda	Sotomayor Valenzuela	Chef, Département de l'Analyse de la Microfinance
61 Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), Commission Bancaire	Bolo	Sanou	Secrétaire Général
62 Banque Mondiale	Nada	Mufarrij	Conseillère Principale
63 Banque Mondiale	Mahmoud	Mohieldin	Envoyé Spécial du Président de la Banque Mondiale
64 Banque Mondiale	Marilou	Uy	Conseillère Principale

Alliance pour l’Inclusion financière

AFI, 399 Interchange Building, 24th floor, Sukhumvit Road, Klongtoey - Nua, Wattana, Bangkok 10110, Thailand
t +66 (0)2 401 9370 f +66 (0)2 402 1122 e info@afi-global.org www.afi-global.org

 www.facebook.com/AFI.History  @NewsAFI

L'AFI est financée par la Fondation Bill & Melinda Gates et administrée par la GIZ (Coopération Internationale Allemande)